



Liminaire groupe de travail « Nouvelles modalités du dialogue, calendrier des CAPN/CCP et de l'agenda social du second semestre 2020 » du 7 juillet 2020

Monsieur le Président,

Durant la période difficile que nous venons de vivre, l'administration et les organisations syndicales ont su échanger et travailler ensemble au bénéfice de la communauté DGFIP.

C'est important de le souligner au regard du contexte social qui prévalait dans notre administration avant la crise sanitaire. Chacun a pris ses responsabilités pour que nous traversions cette crise le moins mal possible.

La situation exceptionnelle se prêtait à cette meilleure écoute mutuelle. Nous verrons si un contexte normal nous permettra, collectivement, de poursuivre ce dialogue social plus fluide et plus constructif.

À la suite du CTR du 18 juin dernier, le Directeur général a adressé un courrier aux organisations syndicales dans lequel il invite « à nous interroger sur les formes et les modalités du dialogue social ».

Il formule plusieurs propositions :

- une diversification des modes de dialogue social sous la forme de points réguliers informels d'information et d'échanges ;
- des groupes de travail où serait approfondie une thématique particulière ;
- une évolution des méthodes de travail, plus ouvertes, pour les groupes de travail.

L'UNSA et la CGC ne peuvent que souscrire aux propositions formulées.

L'année dernière à la même période, en plein conflit social qui opposait les organisations syndicales et l'administration sur le NRP, nous avons interpellé le Directeur général sur la nécessité de rénover le dialogue social à la DGFIP.

Nous avons proposé quelques éléments qui nous semblaient nécessaires à la construction d'un dialogue social effectif et pas que de façade.

Un point sur lequel il nous paraît capital que l'administration évolue : les groupes de travail dit « de concertation », ne doivent pas se cantonner à de simples réunions d'information (ce sera notre seule référence négative au passé)

En termes de méthode, nous avons plusieurs propositions que nous expliciterons au cours de nos échanges de l'après-midi.

Concernant la possibilité de mettre en place des points informels d'information et d'échanges sur la vie de notre administration, comme cela c'est fait durant la crise sanitaire, la délégation UNSA/CGC y est bien sûr favorable.

Les audioconférences se prêtent bien à ces échanges. Ce mode de réunion est plus réactif, mobilise moins de temps aux interlocuteurs. Mais il ne faut pas que ces réunions informelles remplacent les réunions institutionnelles. Même si nous ne sommes pas au CTR, l'UNSA et la CGC sont attachées au respect des instances élues des représentants des personnels.

Pour l'UNSA et la CGC, un dialogue social rénové pourrait faire l'objet d'un accord signé entre l'administration et les organisations syndicales validant une charte des bonnes pratiques.

À un moment où les instances du dialogue social évoluent, selon nous dans le mauvais sens, il est important que le dialogue social informel se renforce pour garantir le lien entre les agents et l'administration dont les rapports se distendent depuis de nombreuses années.